Argumentation et droit

Une introduction à la Nouvelle rhétorique de Perelman

GUILLAUME VANNIER

Biblioteca de la Corte Suprema	
N° de Orden	115.282
Ubicación	P1276



PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE



Sommaire

-						_
Int	rod	111	ctı.	വ	١.	1

- 1 / Le sens du désaccord, 1
- 2 / Le désaccord et la rhétorique, 7
- 3 / Quel rapport y a-t-il entre la rhétorique et le droit?, 11
- 4 / Commentaires de Perelman, 14

Chapitre Premier – La critique du positivisme et du rationalisme classique, 19

- 5 / Critique du positivisme logique, 19
- 6 / De la justice, et l'impasse positiviste de la sociologie des valeurs, 22
- 7 / Critique radicale du positivisme après 1945, 25
- 8 / Extension de la critique à tout intuitionnisme : rationalisme et empirisme, 28
- 9 / La logique des valeurs : Gonseth, Dilthey, et enfin la « méthode frégéenne », 32
- 10 / Différence avec le positivisme argumentatif de Toulmin, 35
- 11 / Le dépassement de l'approche ornementative de la rhétorique, 41
- 12 / La grande référence : la rhétorique aristotélicienne, 44

Argumentation et droit

- _13 / Premier toilettage d'Aristote : « oubli » de la didactique et dilatation des arguments « techniques », 45
- 14-/ Rejet du pathos, du logos, et du modèle scientifique d'Aristote, 48
- 15 / Dénonciation parfois explicite d'Aristote, au même titre que Platon, 52

Chapitre II - La Nouvelle rhétorique, 57

- 16 / En 1950, l'article fondateur : « Logique et rhétorique », 57
- 17 / Première question : la finalité de la Nouvelle rhétorique, 58
- 18 / La revendication d'une finalité persuasive, 59
- 19 / Quel pragmatisme?, 62
- 20 / L'efficacité rhétorique sans intuition, ni violence, 68
- 21 / Les préalables du fait et de l'évidence, 71
- 22 / L'identité argumentative des valeurs, 73
- 23 / L'absence de démonstration analytique, 74
- 24 / Première réponse : la liberté comme raison, et non comme savoir, 80
- 25 / Seconde question: l'enjeu de l'auditoire universel, 84
- 26 / Seconde réponse : une double fonction, idéale et critique, 85
- 27 / Troisième question : une science métathéorique de l'argumentation ?, 91
- 28 / Des « techniques argumentatives » bien peu structuralistes, 93
- 29 / Troisième réponse : une réflexion rationaliste, et non une science, 95
- 30 / De la rhétorique générale à la rhétorique spéciale, 97

Chapitre III - Rhétorique juridique, 101

- 31 / L'apparente neutralité du praticien en théorie du droit, 101
- 32 / La rhétorique juridique déterminée par l'œuvre de Perelman, 104
- 33 / Paul Foriers et le contexte théorique du Centre, 106
- 34 / Premier front polémique : le panlégisme. Le référé législatif, 108
- 35 / La fiction judiciaire : common law et droit talmudique, 111

Sommaire

- 36 / Les notions à contenu variable et les standards, 117
- 37 / Second front polémique : le déductivisme, 119
- 38 / Dépassement du déductivisme de la logique déontique, 123
- 39 / Le pragmatisme et le droit. Le raisonnement régressif, 126
- 40 / Troisième front polémique : le normativisme kelsénien, 129
- 41 / Les lacunes en droit, 132
- 42 / La topique juridique générale : l'interprétation de la loi, 134
- 43 / La topique juridique spéciale : la décision du juge, 138
- 44 / La logique juridique issue de ces trois polémiques, 139

Chapitre IV – Raisonnement juridique et liberté, 143

- 45 / Circularité rhétorique et portée politique du processus judiciaire, 143
- 46 / La preuve comme enjeu pratique de l'argumentation, 147
- 47 / La qualification comme interprétation rhétorique, 151
- 48 / La motivation comme constitution des lieux communs, 154
- 49 / L'illusion de la scientificité pure en matière politique et morale, 156
- 50 / Fragilité de l'opposition entre théorie et philosophie du droit, 158
- 51 / La rhétorique du droit naturel et la déception de Villey, 160
- 52 / Le droit naturel comme tradition. Derechef, la common law, 162
- 53 / Principe général du droit et droit naturel positif, 166

Conclusion, 173

- 54 / La liberté d'invention, 173
- 55 / Les raisons, leur conformisme et leur réinvention, 179
- 56 / Droit et liberté interprétative, 186